



AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE DU COURS

PHASE 2

Pendant la phase 2 de l'aménagement de l'Esplanade du Cours les zones colorées dans le plan ci-dessous seront en travaux à compter des dates prévisionnelles indiquées.

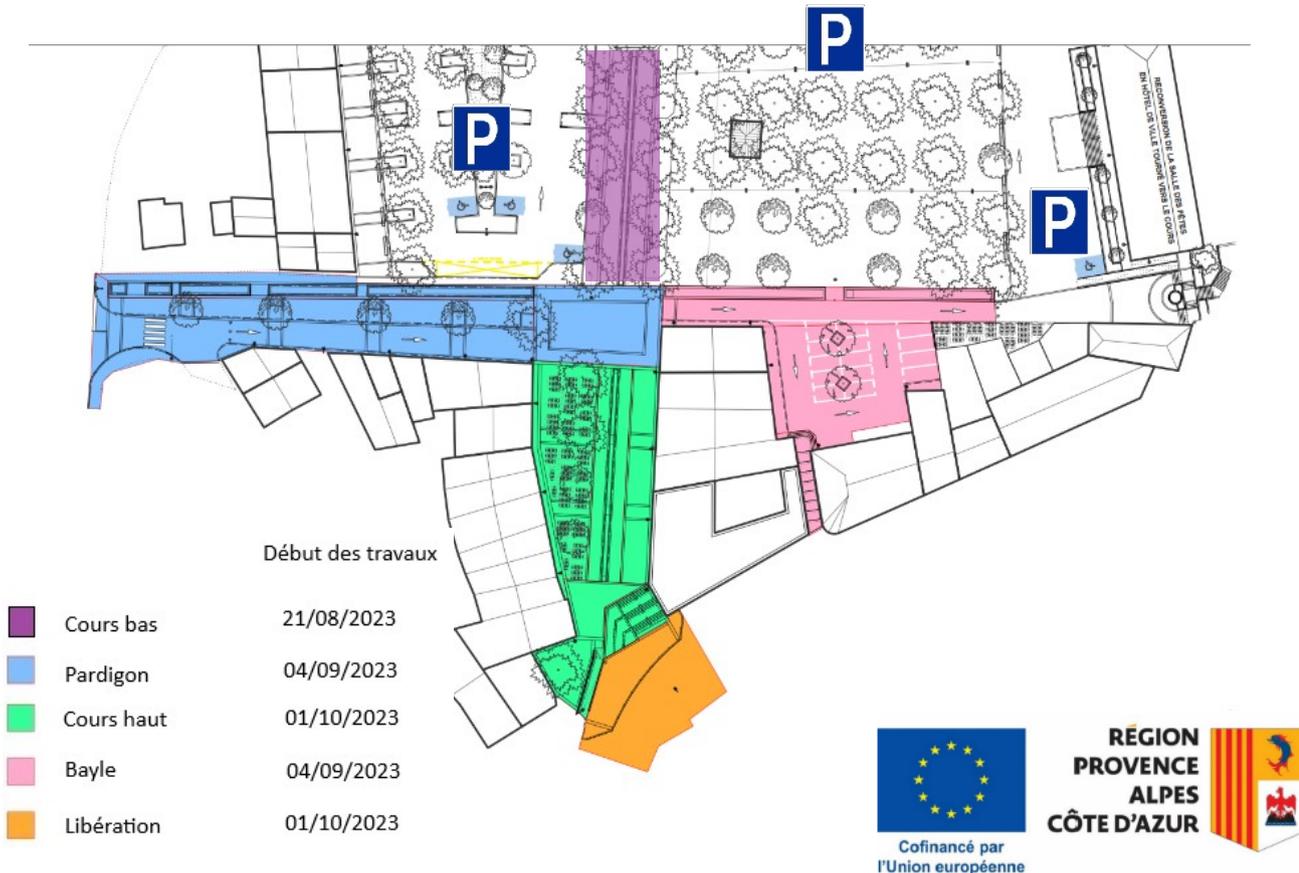
Les accès piétons aux commerces, restaurants, cafés et habitations seront maintenus pendant les travaux.

Les livraisons seront également maintenues mais devront s'adapter en fonction de l'avancée des travaux.

La circulation des véhicules sera interdite dans les zones en travaux.

Les parking repérés **P** seront maintenus pour les usagers.

Rappel : Les terrasses devront être impérativement démontées et libérées entre le 02 et le 08 octobre 2023.



Durant les travaux la commune de Vinon-sur-Verdon vous remercie de votre patience